

Arrêtons le travail contre la loi travail !

Depuis le 9 mars, les manifestations se succèdent contre le projet de loi travail.

Après une très forte mobilisation le 31 mars, du jamais vu depuis les manifestations contre le CPE et celles pour les retraites, les deux journées de mobilisations du 5 et 9 avril ont obtenu des résultats plus modestes, malgré le maintien de la pression par la jeunesse, les nombreux lycées et facultés bloqués et des centaines de milliers de manifestant-e-s un samedi de départ en vacances.

Le gouvernement et la presse aux ordres de celui-ci, semblent impatients d'enterrer un mouvement social grandissant, tout en focalisant l'attention sur les quelques affrontements qui ont eu lieu au court de ces manifestations, affrontements dont le gouvernement est largement responsable. Son refus d'entendre l'opposition d'une large majorité de la population, ainsi que la présence très rapprochée et provocatrice des forces de l'ordre dans les manifestations ne peuvent que conduire à des réactions de colère, sans compter les violences policières comme devant le lycée Bergson dans le 19^{ème} arrondissement parisien. Mais combien de violences sans témoin pour un cas rendu public par une vidéo – et bien sûr réprouvé par le gouvernement ? On a revu dans plusieurs manifestations, des « *voltigeurs motocyclistes* » dissouts après l'assassinat de Malik Oussekine en 1986 par ces nervis d'un Etat aux abois, sans qu'aucune publicité n'ait été faite sur cette réactivation.

La répression s'est également abattue sur la « *Nuit Debout* » à Paris, alors même que ce mouvement citoyen original se développe dans toute la France de manière spontanée. La liberté d'expression et de réunion publique est directement attaquée sous couvert de respect de l'état d'urgence qui nous est imposé depuis novembre, et en réponse à des candidats de droite offusqués de voir le peuple essayer de reprendre ses affaires en main. La « *démocrature* » est en marche.

Dans ce contexte, l'enjeu des mobilisations du 28 avril est important : il s'agit de montrer que notre détermination est intacte à empêcher les régressions historiques contenues dans ce projet de loi, et qui n'ont nullement disparues avec les

aménagements mineurs concédés à la marge. La remise en cause de la hiérarchie des normes de droit est au cœur de ce projet de loi et rien d'autre que le retrait ne pourra annihiler la volonté de livrer les travailleurs aux appétits et violences capitalistes.

C'est pourquoi nous appelons de nouveau tou-t-e-s les salarié-e-s de nos secteurs à une nouvelle journée de grève, d'actions et de manifestations le jeudi 28 avril 2016.

Dans toutes les entreprises, le travail d'explication et de mobilisation doit se poursuivre pour préparer cette grande journée. Le gouvernement, qui tente de faire diversion en négociant avec les organisations étudiantes sur des sujets extérieurs à la loi travail, ne pliera que s'il fait face à un mouvement uni et déterminé. Il n'y a pas de grève par procuration : chacun doit prendre son destin en main et rejoindre un combat populaire mais encore trop minoritaire. La perspective d'un blocage de l'économie doit faire son chemin, c'est cela que craignent le patronat et son gouvernement.

La Fédération CGT des sociétés d'études fait sienne la déclaration intersyndicale du 6 avril qui indique notamment : « *Face à l'entêtement du gouvernement à maintenir son projet, la détermination reste intacte et soutenue massivement par l'opinion publique* », et dans laquelle CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL appellent à une nouvelle journée de grèves interprofessionnelles et de manifestations le 28 avril 2016.

TOUTES ET TOUS DANS LA RUE, EN
GREVE ET DANS TOUTES LES ACTIONS
LE 28 AVRIL !

AMPLIFIONS LE MOUVEMENT
JUSQU'AU RETRAIT DU PROJET DE
LOI !